

GUIDE D'UTILISATION

Portail parents 3D Ouest
Inscriptions périscolaire - centre de loisirs - Villaz'ados - Cantine

2025/2026



SOMMAIRE



1

Présentation

2

Nouvelle inscription -
nouvel arrivant

3

Réinscription

4

Paiement factures

5

Contacts

6

Foires aux questions



1

PRÉSENTATION



La FOL74 est en convention pluriannuelle d'objectifs avec la **mairie de Villaz** et gère le **Service Enfance Jeunesse** de la commune qui regroupe :

- l'accueil périscolaire matin et soir ;
- l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances ;
- l'accueil jeunes nommé Villaz'ados.

Pour bénéficier des services enfance jeunesse, il faut avoir adhérer au service pour l'année.

Seuls les habitants de la commune de Nâves-Parmelan bénéficient des mêmes tarifs que les habitants de la commune de Villaz, toutes les autres communes sont considérées comme dit "extérieures".

Le **service de Cantine** est géré par les services de la mairie de Villaz. Pour bénéficier de ce service, il faut remplir un dossier d'inscription pour l'année scolaire.

PORTAIL PARENTS 3D OUEST

Le portail parents est disponible 24h/24 et 7j/7. Vous pouvez :

- Consulter et modifier vos données personnelles ;
- réserver selon les dates d'ouvertures, les jours de périscolaire, de centre de loisirs et de cantine ;
- Consulter et payer vos factures en ligne ;
- Contacter nos services via une messagerie.



Pour la **rentrée scolaire 2025/2026**, les inscriptions et réinscriptions au SEJ et aux services de cantine seront du **28/06/2025 au 27/07/2025** (modalités administratives uniquement) pour être sûr de pouvoir faire ses inscriptions périscolaires et cantine à partir du 15/08/2025.

2

NOUVELLE INSCRIPTION

• Mon enfant entre à l'école en Petite Section

OU

• Je viens d'emménager sur la commune et mon enfant est inscrit à l'école de Villaz pour la rentrée prochaine.



1 Je me connecte au logiciel 3D ouest de ma commune (lien sur le site de la mairie) <https://parents.logiciel-enfance.fr/villaz>

2 Je choisis "Créer un nouveau compte" et suis les instructions. Je complète tous les champs demandés jusqu'à l'envoi de la demande de validation.

3 Après validation de ma demande de création de compte, je renseigne toutes les informations demandées concernant les responsables de foyers et de mon (mes) enfant(s).

 **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, l'inscription sera invalidée et les réservations impossibles.**

Pour le SEJ : je scanne les documents demandés et les transferts sur mon espace parents :

- Fiche sanitaire (téléchargeable sur le portail parents ou site de la mairie de Villaz)
- Assurance de responsabilité civile 2025/2026 (en complément des informations déjà renseignées dans les champs ;
- Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants concernés (allergies alimentaires ou diverses, traitements médicaux, port de lunettes ou appareil dentaire, handicap) je contacte également la directrice du SEJ.

Je lis et consents aux règlements intérieurs 2025/2026 du SEJ et de la Cantine

5 J'attends de recevoir le mail qui me confirmera que mon dossier est complet ou non (fin juillet au plus tard le 27/07/2025).



3

RÉINSCRIPTION

- Mon 2ème enfant ou plus entre à l'école en Petite Section.

OU

- Mon enfant a déjà fréquenté le SEJ.

1

Je me connecte à mon compte via mon portail 3D ouest
<https://parents.logiciel-enfance.fr/villaz>

2

- Je vérifie mes informations et les modifie si besoin
- Je complète les informations pour mon autre enfant qui entre à l'école si c'est le cas;
- Pour le SEJ, je scanne et mets en ligne les nouveaux documents pour l'année :
 - Fiche sanitaire 2025/2026 et rappel de vaccins
 - Assurance de responsabilité civile 2025/2026 (en complément des informations déjà renseignées dans les champs ;
 - Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants concernés (allergies alimentaires ou diverses, traitements médicaux, port de lunettes ou appareil dentaire, handicap) je contacte la directrice de l'école et mets en copie le SEJ et le service de cantine de la mairie
- Je lis et consents aux règlements intérieurs 2025/2026 du SEJ et de la cantine.

3

J'attends de recevoir le mail qui me confirmera que mon dossier est complet ou non (fin juillet au plus tard le 27/07/2025).



Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, l'inscription sera invalidée et les réservations impossibles.

4

Je vérifie que la fiche de mon (mes) enfant(s) soit validée.
J'attends la date d'ouverture des inscriptions pour faire mes réservations (périscolaire et cantine à partir du 15/08/2025).

4 PAIEMENT FACTURES



Factures périscolaire :

Le service périscolaire est un service en post facturation, c'est à dire une facture en fonction de temps réellement utilisé à la fin du mois.

- Une facture périscolaire est éditée en début du mois suivant.
- Vous recevrez une notification par mail, qu'un nouveau document est en ligne sur votre portail parent.
- Rendez-vous sur votre portail parent, onglet "compte" puis "mes factures (non payées)"
- Cliquez sur l'onglet "payer" de la facture désirée, vous serez redirigé sur une page internet de Monetico Paiement du Crédit Mutuel.

Pour information les factures sont dans l'ordre de la plus récente à la plus ancienne.

Factures centre de loisirs et cantine :

Le centre de loisirs est un service en pré-paiement, c'est à dire qu'il faut payer au moment de la réservation pour valider ses jours de centre de loisirs. A ce moment T, vous recevez un ticket de paiement.

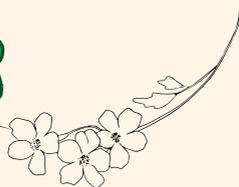
- Une facture centre de loisirs (justificative) est éditée à la fin d'un mois concernant les mercredis et à la fin d'une période de vacances.
- Vous recevrez une notification par mail qu'un nouveau document est en ligne sur votre portail parent.
- Rendez-vous sur votre portail parent, onglet "compte" puis "mes factures (non payées)" - 2 cas de figures :
 - **Votre facture apparait soldée.** Votre paiement en amont correspond aux jours de présence et à la facture.
 - **Votre facture apparait impayée.** Votre enfant a fréquenté le centre de loisirs une ou plusieurs fois sans réservation au préalable.

A savoir, le logiciel prend automatiquement l'argent versé pour payer des factures de centre de loisirs ou de cantine antérieures, la dette peut correspondre à une fréquentation sans inscription qui remonte dans le temps.

- Cliquez sur l'onglet "FOL74", vous serez redirigé sur une page internet de Monetico Paiement du Crédit Mutuel.
- Cliquez sur l'onglet "Cantine" vous serez redirigé sur une page internet Payfip.gouv.fr

5

CONTACTS



J'ai une question concernant un des accueils du SEJ 

J'envoie un mail ou je téléphone à la direction :
Anne-Claire (directrice), Célia (adjointe) ou Yoan (réfèrent du secteur jeunes)

jeunessevillaz@f0174.org
06.49.30.29.49 ou 04.50.60.29.54

J'ai une question concernant le service cantine 

J'envoie un mail ou je téléphone à la mairie :

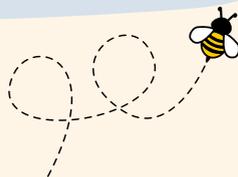
accueil@villaz.fr
04.50.60.61.64

Je rencontre une difficulté avec le logiciel 3D ouest (inscriptions/paiement factures... 

Je contacte la plateforme 3D Ouest
Assistance technique : 02 56 66 20 03

support-enfance@3douest.com

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 & 13h30-18h



J'ai fait une demande de créations de compte mais celle-ci a été refusée :

Si la demande a été refusée, c'est que mes données sont déjà dans le logiciel. Je dois me connecter comme si j'avais déjà un compte en renseignant mon adresse mail et mot de passe oublié ou première connexion.

J'ai fait une demande de création, quand sera-t-elle validée?

Il se peut que la demande de validation prenne un peu de temps. Je patiente. Si au bout de 7 jours je n'ai pas eu de retour des services, je n'hésite pas à faire un mail ou à appeler la direction du SEJ ou la mairie pour la cantine.

J'ai renseigné les informations médicales, dois-je obligatoirement joindre la fiche sanitaire?

Il est impératif de fournir la fiche sanitaire dûement remplie. Cependant, si je renseigne les dates de vaccination sur celle-ci, je ne suis pas obligé de joindre la copie du carnet de vaccination.

Mes enfants sont en garde alternée, que dois-je faire?

Nous vous conseillons de créer un dossier par foyer et de nous adresser un mail pour nous tenir informé.

La fiche de mon (mes) enfant(s) n'est pas validée.

- Avant de nous contacter, je vérifie que toutes les informations ont été renseignées ;
- Je patiente quelques jours. La vérification des informations prend un peu de temps en période d'inscription/réinscription. Si au bout d'une dizaine de jours, je n'ai pas reçu de mail m'informant que le dossier est complet ou incomplet, je recontacte le service de préférence par mail.

